APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

AUDIT FINANCIER - PROJET COFINANCÉ PAR L'AFD

25/06/2025

Entité : « Making Waves », Association Loi 1901, N°Siret : 852 647 668 000 49

Objet : Audit financier du Projet : « SAHEL 2030 »

Période à auditer : 01/09/2024 au 30/08/2027 en deux tranches de 18 mois (Tranche 1 : 01/09/2024 -28/02/2026 _ Tranche 2 : 01/03/2026 - 30/08/2027)

Date limite de réponse à l'AMI : 05/07/2025

Date estimée de démarrage : 01/10/2025

Lieu de l'audit : Making Waves, 2 rue Saint Just 93130 Noisy-le-Sec, France

1. Présentation et contexte de la mission

Making Waves est une ONG française, créée en 2019, qui utilise la radio comme outil de création, d'éducation et de solidarité. Studio de création de fictions radiophoniques multiculturelles et organisation d'éducation populaire, Making Waves déploie ses activités en France et à l'International. Making Waves mobilise une équipe d'une vingtaine de salariés, et des personnes en insertion mobilisées dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI).

2. Objectifs du projet

Le projet SAHEL 2030 se déroule au Sénégal et en Mauritanie et vise à mobiliser la radio comme dispositif pour renforcer la cohésion sociale dans la région sahélienne.

Dates de début et de fin du projet	01/09/2024 - 30/08/2027
Budget total contractuel	445 466 €

Lieux	Sénégal (Régions de Dakar, Ziguinchor, Saint-Louis), Mauritanie (zone en cours de définition)
Objectifs de l'action	Objectifs Spécifiques : 1. Créer et animer un réseau de radios communautaires associées pour la diffusion d'un feuilleton radiophonique assortie d'émissions-débats favorisant l'accès à l'information et la prévention des conflits. 2. Susciter le dialogue local, national et régional autour des sujets traités dans la fiction radiophonique pour la promotion de la participation citoyenne et le renforcement de la résilience des populations. 3. Contribuer au développement local par la professionnalisation des artistes et techniciens et à la structuration de la filière des ICC dans le champ de la fiction radiophonique.

3. Objet de la mission

Le projet mis en œuvre par Making Waves, financé à hauteur de 55% par l'Agence Française de Développement - AFD, doit faire l'objet d'un audit financier externe (final) pour les dépenses réalisées au sein du projet « SAHEL 2030 », portant le n° de convention de financement CZZ 3609, signée le 6 décembre 2024.

La mission consiste à mener un audit financier portant sur le respect de l'utilisation des fonds de la subvention obtenue auprès de l'AFD : l'audit financier du projet s'apparente à une mission d'exécution de procédures convenues en matière financière, conformément à la norme d'audit ISRS400 de l'IFAC.

4. Livrables

L'audit financier porte sur l'intégralité de la convention et se décomposera en 2 temps :

- Réunion de cadrage
    - Réalisation et restitution d'un audit financier final portant sur les deux tranches du projet (tranche 1 - 01/09/2024 - 28/02/2026 et tranche 2 01/03/2026 - 30/08/2027). Le rapport devra être rendu au plus tard 6 mois après la clôture de la tranche 2, soit le 29 février 2028

5. Réponse à l'AMI

Les cabinets intéressés doivent manifester leur intérêt par email à louise.bianchi@mkwaves.orget joindre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt incluant une présentation du cabinet et la justification de son expérience selon les critères détaillés ci-dessous
- Un avis de situation SIRENE de moins de 3 mois

Le cabinet d'audit devra :

- Justifier d'une existence de plus de 5 ans
- Démontrer une expérience significative dans l'audit de financements AFD ou de financements publics avec un minimum de 2 audits réalisés au cours des 5 dernières années
- Démontrer une expertise du secteur associatif et des ONG internationales avec un minimum de 5 audits d'organisations à but non lucratif réalisés au cours des 3 dernières années
- La connaissance des réglementations du Sénégal et de Mauritanie serait un plus

Les candidats pré-sélectionnés recevront un appel d'offre auquel répondre avant le 20/07/2025. Dans ce cadre, le consultant sera choisi par une méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût :

- Offre technique : compréhension des TDR, méthodologie, expériences du ou des consultants
- Offre financière : tarifs journaliers, nombre de jours proposés, frais annexes, offre globale correspondant au budget disponible

Le budget maximum pour l'audit est de 15 000 euros toutes taxes comprises, et toutes missions sur le terrain éventuelles incluses.